

PHILIPS

Formation



Institut de **Formation Médicale**

Programme

Septembre 2019 – Décembre 2020

Philips France

Votre partenaire formation depuis 39 ans !



Nous vous invitons à visiter notre site et à nous contacter pour toute demande de renseignement :

Isabelle DEBRET
Tél : 01 47 28 11 35
Email : isabelle.debret@philips.com
Site : www.philips.fr/IFM

Numéro de déclaration d'activité : 11 92 13565 92
Certifié DATADOCK

Vous pouvez également suivre l'actualité de l'IFM sur linkedin « le club IFM ».



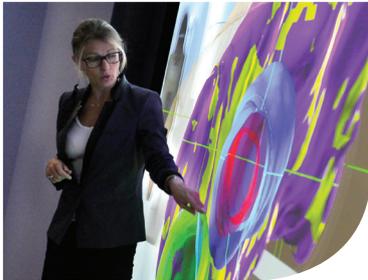
Nos partenaires en formation :

L'INSTN et FOCH SANTÉ s'associent avec Philips pour vous proposer des formations innovantes dans les applications nucléaires et de simulation.

Vous pouvez également commander certaines de nos formations sur [I N V I V O X](https://invivox.com) : <https://invivox.com>

instn

Le développement des applications nucléaires au service de la santé.



L'INSTN est un établissement d'enseignement supérieur et un organisme de formation continue administré par le CEA. L'INSTN accompagne ses partenaires et apprenants dans le domaine des applications nucléaires pour la santé, du nucléaire industriel et des énergies renouvelables. Pour mener à bien ses activités, l'Institut s'appuie notamment sur les recherches et savoir-faire développés au CEA, notamment en matière d'imagerie médicale, de thérapie et de radioprotection associée.

L'INSTN est membre de la CGE (Conférence des Grandes Écoles) et centre partenaire de l'AIEA (Agence Internationale de l'Énergie Atomique). L'INSTN est également adhérent du réseau French Healthcare et membre de France Life Imaging.



Jamais la 1^{ère} fois sur un patient.



Cette recommandation de l'H.A.S, élevée au rang de doctrine, demeure à ce jour la meilleure manière de qualifier les avantages des techniques de simulation en santé. Un objectif avant tout éthique ayant pour vertus primordiales le bien-être du patient et l'amélioration de la qualité des soins grâce à un renforcement significatif de la formation des professionnels de santé. Simuler en santé, c'est recréer des situations réalistes en prenant appui sur un matériel susceptible de se rapprocher le plus possible de la réalité médicale.

L'institut Foch Santé Formation, fruit d'une collaboration entre l'hôpital Foch et sa fondation, est un institut de formation continue rattaché à un établissement de santé. Combinant 600 m² de salles et plateaux techniques, il dispose d'un centre de simulation ultra moderne, équipé de mannequins haute-fidélité, d'un système vidéo dédié et d'arrivées de fluides médicaux.

Retrouvez ces formations en pages 4,6 et 7.



Quelques témoignages sur nos formations techniques



«Très bonne formation pour débiter dans le métier du biomédical, excellente visite de la plateforme support technique téléphonique.»



Anthony LE TOHIC
Centre Hospitalier
de Blois.

A suivi le stage BIO 2000
Formation biomédicale de base.

«Très bonne formation qui a entièrement répondu à mes attentes, le formateur est bon pédagogue et très bon animateur, toujours disponible, technicien qui connaît parfaitement le matériel. Démontage complet de l'appareil, révision préventive effectuée et support de cours complet. Formation à recommander.»

Yann MAZARD
Centre Hospitalier Universitaire Saint-Étienne.

A suivi le stage REP 104
Maintenance des défibrillateurs

«Formateur très compétent, à l'écoute du groupe. Il y a un bon équilibre entre la théorie et la pratique. Cette formation m'a permis d'intervenir avec plus d'assurance et de pertinence sur nos centrales. Je recommande cette formation.»



Jonathan SCHOEMACKER
Centre Hospitalier
de Dunkerque.

A suivi le stage REP 451
Maintenance des postes
centraux PIICiX.

«Très grande disponibilité du formateur. Très très bon accueil au sein de la société.»



Ludovic AVOYNE
Centre Hospitalier
de Caen.

A suivi le stage REP 251
Maintenance des moniteurs Intellivue.

«Formation très intéressante grâce au formateur qui a su allier partie théorique et pratique de façon homogène.»



Karl JUNCA
Groupe Hospitalier
La Rochelle.

A suivi le stage REP 451
Maintenance des postes centraux
Intellivue PIICiX.

«Très bonnes parties pratiques, très bon rappel sur la physio, très bonnes animations et gestion du groupe»



Stéphane DEVILLE
C.H.R.U de Nancy
Hôpital Central de Nancy.

A suivi le stage BIO 2000
Formation biomédicale de base.



Formations cliniques



**GESTION
ALARMES
RÉA**

Gestion des alarmes en ventilation mécanique	4
Situations critiques en réanimation	4

Renseignements pratiques	10
Conditions générales de formation.....	12
Quelques questions à propos de nos formations	14

GESTION ALARMES

Gestion des alarmes en ventilation mécanique



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez capable :
De paramétrer une ventilation mécanique. D'analyser les courbes de ventilation en fonction des situations normales et pathologiques.



PROGRAMME

- Le bon paramétrage d'un ventilateur nécessite de savoir lire et interpréter les courbes, pour optimiser la ventilation. Cette formation vous en donnera les clés.
- Explication et démonstration sur un respirateur connecté à un poumon artificiel des éléments physiologiques et de mécaniques ventilatoires.
- Appareils concernés : Cette formation s'appuiera sur un ventilateur.



Public : Réanimateur junior, IDE réanimation, Personnel technico-commercial

Niveau requis : Pas de niveau particulier

Durée : 1 jour · 9h00 - 17h30

Dates : ➤ 2019 : 14 novembre
➤ 2020 : 25 septembre

Lieu : Centre des Simulations de l'Hôpital Foch à Suresnes (92)

Intervenant : Foch Santé Formation

Nombre de participants : 12

Prix par personne :

➤ 990,00 € TTC

(Non Résidentiel, déjeuner non compris)



Remarque : un support de cours et un certificat de suivi de stage seront remis au participant à l'occasion du stage.

ATTENTION : Pour inscription ou information, merci d'envoyer un email à : ifmphilips@philips.com

RÉA

Situations critiques en réanimation



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez capable :
D'améliorer les performances individuelles et de l'équipe dans la gestion des situations d'urgences vitales. D'appliquer un algorithme de prise en charge en situations critiques . D'améliorer vos compétences techniques. D'améliorer votre capacité de gestion des ressources de communication et de Leadership en situation de crise.



PROGRAMME

- Cette formation permet de s'entraîner aux différentes situations critiques comme : ACR, extubation accidentelle, obstruction sonde, PNO sous ventilation, etc.
- Prise en charge en équipe complète (médicale / paramédicale) de différentes situations aiguës critiques (5 scénarios) pouvant survenir en réanimation sur simulateurs HF en environnement réaliste.



Public : Réanimateur, IDE réanimation

Niveau requis : Travailler dans le domaine de la réanimation

Durée : 1 jour · 9h00 - 17h30

Dates : ➤ 2019 : 3 octobre
➤ 2020 : 5 mars
8 octobre

Lieu : Centre des Simulations de l'Hôpital Foch à Suresnes (92)

Intervenant : Foch Santé Formation

Nombre de participants : 12

Prix par personne :

➤ 990,00 € TTC

(Non Résidentiel, déjeuner non compris)



Remarque : un support de cours et un certificat de suivi de stage seront remis au participant à l'occasion du stage.

ATTENTION : Pour inscription ou information, merci d'envoyer un email à : ifmphilips@philips.com

Masterclass



DEV FDF SIMU

Formation de formateurs en simulation en santé 17

INF 2000

Formation Infirmiers(ères), Aide soignants(es) 22

Renseignements pratiques 10

Conditions générales de formation..... 12

Quelques questions à propos de nos formations 14

FDF EN SIMULATION EN SANTÉ

Formation de **formateurs** en simulation en santé



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation vous serez capable :

D'identifier les potentialités pédagogiques et limites de la simulation en tant qu'outil pédagogique. D'identifier et utiliser des techniques de simulation appropriées à une session de simulation. D'organiser une séance de simulation. D'élaborer des scénarios à partir d'objectifs pédagogiques. De mesurer l'intérêt des principes de briefing et débriefing formatifs en simulation. D'effectuer des mises en situations simulées. D'évaluer et proposer des axes de progression.



PROGRAMME

- Principes de la pédagogie par simulation.
- Rappel du contexte de la simulation.
- Définition des 4 points clés d'un programme de simulation réussi.
- Construction d'une séance de simulation.
- Conception de l'objectif pédagogique.
- Rédaction d'un scénario.
- Simulation : choix des « simulateurs », utilisation, pilotage.
- Points clés d'un briefing et débriefing réussis.
- Réalisation d'évaluations et proposition d'axes de progression.
- Passage sur simulateur : choix fait en fonction des métiers des participants.
- Réalisation et mise en pratique de 2 scénarios sur simulateur.
- Debriefing et Évaluation.



Public : Tout professionnel engagé dans des processus de formation, toutes disciplines confondues souhaitant utiliser la simulation en santé.

Niveau requis : Pas de niveau particulier.

Durée : 2 jours + 1 jour • 9h00 - 17h00

Dates : > 2019 : du 10 au 11 sept. + 14 octobre

> 2020 : du 12 au 13 mai + 10 juin
du 8 au 9 sept. + 9 octobre

Lieu : Centre des Simulations de l'Hôpital Foch à Suresnes (92)

Intervenant : Foch Santé Formation

Nombre de participants : 12

Prix par personne :

> 990 ,00 € TTC

(Non Résidentiel, déjeuner non compris)



Remarque : un support de cours et un certificat de suivi de stage seront remis au participant à l'occasion du stage.

ATTENTION : Pour inscription ou information, merci d'envoyer un email à : ifmphilips@philips.com

INF 2000

Formation Infirmiers(ères), Aide soignants(es)

OBJECTIFS

NOUVEAU PROGRAMME!

Résoudre les préoccupations de l'équipe de soins en lien avec l'utilisation du monitoring de surveillance. Ces besoins sont différents d'un établissement à l'autre, cette formation est personnalisée pour un service d'un établissement hospitalier. Les cadres sont impliqués dans la mise en place du programme personnalisé.



PROGRAMME

Recenser les besoins du service

- Visite du service et collecter les besoins des soignants et du service.
- Élaboration du programme.
- Validation du programme avec les responsables.
- Planification des phases du programme.

Exemple des phases / solutions

- Formation applicative sur des paramètres du monitoring de surveillance.
- Formation sur l'utilisation du moniteur.
- Former un référent.
- Coaching du référent (cours formation de formateur).
- Créer des guides simplifiées (infographie) sur les cas critiques d'utilisation.
- Optimiser l'organisation du service avec l'outil Lean Management.
- Optimiser les besoins techniques opérationnels entre le service et les techniciens biomédicaux.



Public : Infirmiers(ères), Aide soignants(es)

Niveau requis : Pas de niveau particulier

Durée : Dépendant des besoins et des solutions à déployer

Dates : ► 2019 : nous consulter
► 2020 : nous consulter

Lieu : En intra

Intervenant : Consultant Philips

Nombre de participants : 12

Prix :

► Nous consulter



Remarque : un support de cours et un certificat de suivi de stage seront remis au participant à l'occasion du stage.

Applications sur équipements Philips



MONITORAGE

IVUE ESSENT

IVUE AVANCE

Application monitoring Intellivue - notions essentielles 9

Application monitoring Intellivue - utilisation avancée 9

Renseignements pratiques 10

Conditions générales de formation..... 12

Quelques questions à propos de nos formations 14

IVUE ESSENT

Application Monitoring IntelliVue
notions essentielles

OBJECTIFS

L'utilisateur sait connecter et mettre en fonctionnement les équipements de surveillance des patients. Les précautions relatives à la sécurité et les fonctionnalités essentielles sont maîtrisées.



PROGRAMME

- Présentation des manuels d'utilisation.
- Présentation des éléments du système de surveillance et de leur connexion.
- Gestion de l'admission, de la sortie et du transfert des patients.
- Utilisation des profils de surveillance.
- Gestion des alarmes.
- Surveillance des paramètres principaux.
- Utilisation des tendances.
- Introduction aux paramètres avancés et aux outils d'aide à la décision.
- Entretien des dispositifs.

Appareils concernés : Moniteurs, mesures cliniques avancées, outils d'aide à la décision, postes de surveillance centralisée.



Public : Utilisateurs des systèmes de surveillance IntelliVue

Niveau requis : Débutants, configuration initiale des éléments de surveillance réalisée selon les spécifications de l'établissement

Durée : à déterminer selon les équipements concernés et les besoins des utilisateurs

Dates : > 2019 : nous consulter
> 2020 : nous consulter

Lieu : En intra

Intervenant : Ingénieur d'application Philips

Prix :

> Nous consulter



Remarque : un support de cours sera remis au participant à l'occasion du stage.

IVUE AVANCE

Application Monitoring IntelliVue
utilisation avancée

OBJECTIFS

L'utilisateur a une connaissance approfondie des systèmes de surveillance. Il maîtrise les fonctionnalités avancées, les paramètres mesurés et les outils d'aide à la décision.



PROGRAMME

- Utilisation avancée de la configuration.
- Surveillance des paramètres cliniques au chevet du patient.
- Gestion des données cliniques sauvegardées et leur revue.
- Utilisation des paramètres et calculs avancés.
- Introduction à la surveillance des arythmies.
- Réalisation des électrocardiogrammes.
- Utilisation avancée des outils d'aide à la décision (ST MAP, Revue des événements, OxyCRG, tendances horizon et histogrammes).

Appareils concernés : moniteurs, mesures cliniques avancées, outils d'aide à la décision, postes de surveillance centralisée.



Public : Utilisateurs des systèmes de surveillance IntelliVue

Niveau requis : formation IVUE ESSENT

Durée : à déterminer selon les équipements concernés et les besoins des utilisateurs

Dates : > 2019 : nous consulter
> 2020 : nous consulter

Lieu : En intra

Intervenant : Ingénieur d'application Philips

Prix :

> Nous consulter



Remarque : un support de cours sera remis au participant à l'occasion du stage.



Renseignements pratiques

COMMENT VOUS RENDRE À L'IFM ?



Une situation géographique privilégiée

Situé en bordure de Paris, l'IFM est facilement accessible grâce à de multiples possibilités de transports.

LES TRANSPORTS

Quelques exemples de parcours :

GARE D'AUSTERLITZ

Temps estimé : 45mn

Chemin piéton jusqu'à Gare de Lyon (10 min. à pieds)

Arrêt La Défense

Arrêt Suresnes-Belvédère

Temps estimé : 40mn

Arrêt La Défense

Arrêt Suresnes-Belvédère

GARE MONTPARNASSE

Temps estimé : 40mn

Arrêt Porte de Versailles

Arrêt Suresnes-Belvédère

GARE DU NORD

Temps estimé : 40mn

Gare du Nord - Magenta > Hausmann Saint-Lazare

Transilien SNCF : Arrêt Suresnes-Mont-Valérien

GARE DE L'EST

Temps estimé : 40mn

Arrêt Châtelet-les-Halles

Arrêt La Défense

Arrêt Suresnes-Belvédère

AÉROPORT D'ORLY

Temps estimé : 1h30

AVEC ORLYBUS

OrlyBus > Place Denfert-Rochereau (30mn)

> Charles de Gaulle Étoile (30mn)

> La Défense (10mn)

Arrêt Suresnes-Belvédère

AVEC ORLYVAL

> Antony (8mn)

> Châtelet-les-Halles (25mn)

> La Défense (15mn)

Arrêt Suresnes-Belvédère

AVEC LE BUS DIRECT

> Place de l'Étoile (45mn)

> La Défense (10mn)

Arrêt Suresnes-Belvédère

AÉROPORT CHARLES DE GAULLE ROISSY

Temps estimé : 1h30

AVEC LE BUS DIRECT

> Étoile - Porte Maillot (34mn)

> La Défense (10mn)

Arrêt Suresnes-Belvédère

OU

> Gare de Lyon (44mn)

> La Défense (15mn)

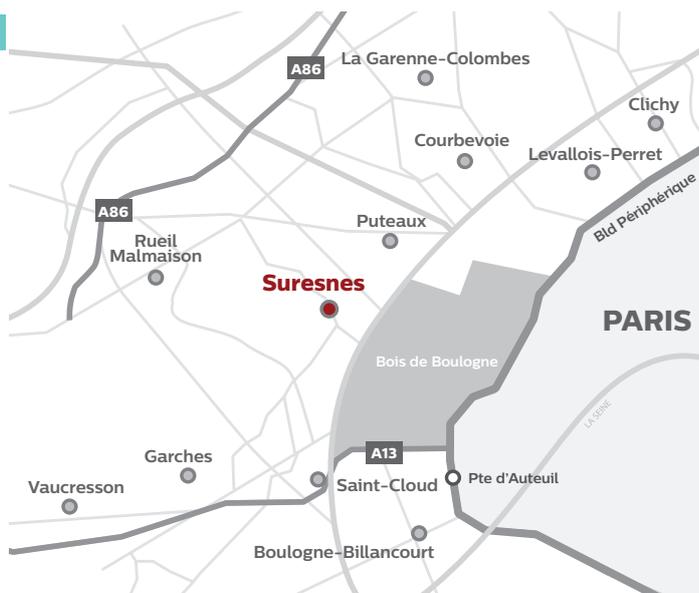
Arrêt Suresnes-Belvédère

BUS

- BUS 93** Suresnes - De Gaulle - Invalides
- BUS 144** La Défense - Rueil-Malmaison RER
- BUS 175** Porte de Saint-Cloud - Gabriel Péri - Asnières-Gennevilliers
- BUS 241** Rueil-Malmaison RER - Porte d'Auteuil
- BUS 244** Porte Maillot - Rueil-Malmaison RER

544 - Autobus Suresnois

(Circuits Plateau Nord - République - Belvédère - Marché Édouard Vaillant)

**VENIR EN VOITURE**

- Avec votre GPS : 48.872752, 2.228976
- Parking gratuit disponible de 6h00 à 21h00 situé au 33 rue de Verdun
- Demandez l'accès par l'interphone
- Vous trouverez plus facilement de la place aux 3^e et 4^e sous-sols.
- Les places rouges sont en principe réservées aux visiteurs.
- Rejoignez le hall d'accueil par la sortie piéton « Hall EST » vers le bas du parking.

NOS STAGES À L'IFM SE DÉROULENT À L'ADRESSE SUIVANTE :

33 rue de Verdun
92156 SURESNES

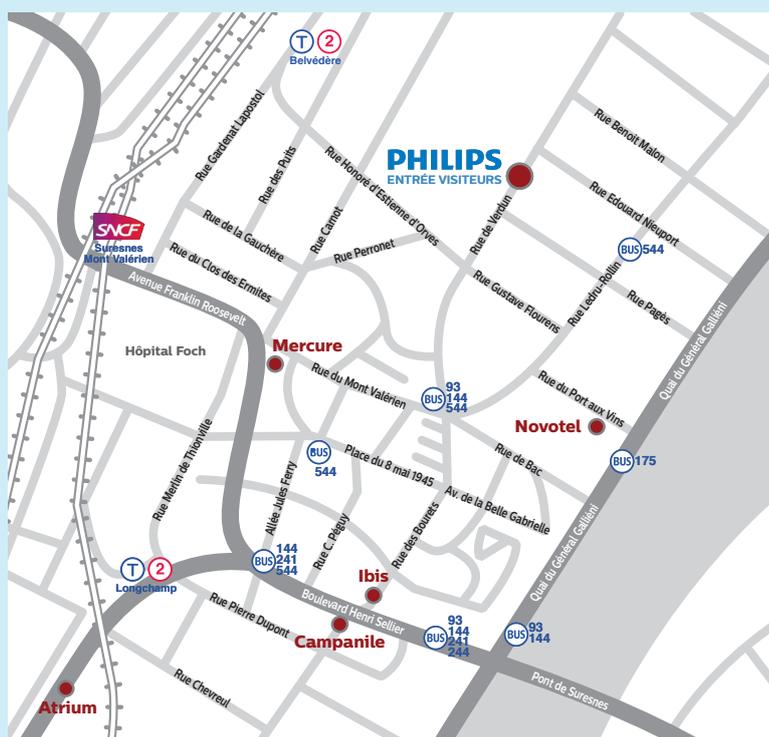
Isabelle DEBRET
Tél : 01 47 28 11 35

Email : isabelle.debret@philips.com

Site : www.philips.fr/IFM

HÔTELS À PROXIMITÉ

De multiples possibilités d'hébergement :

**ATRIUM**

68-72 Boulevard Henri Sellier
Tél : 01 42 04 60 76

CAMPANILE

15 Boulevard Henri Sellier
Tél : 01 58 47 55 66

IBIS

6, rue des Bourets
Tél : 01 45 06 44 88

MERCURE

30, avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 45 06 15 52

NOVOTEL

7, rue du Port aux Vins
Tél : 01 40 99 00 00

Conditions générales de formation Philips France Commercial

1- CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de formation ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Philips fournit des prestations de formation. Philips peut y apporter toute modification qu'il estime nécessaire, à tout moment. Le cas échéant, Philips informera tout participant à une formation n'ayant pas encore eu lieu au jour de modification des conditions générales

2- INSCRIPTIONS

- 2.1 Toute demande d'inscription doit être adressée par téléphone ou par écrit à l'Institut de Formation Médicale, tel qu'indiqué sur le devis ou la brochure d'information communiquée par Philips.
- 2.2 Les demandes d'inscription par téléphone ne donnent lieu qu'à réservation provisoire. Elles n'acquiescent un caractère définitif qu'à compter de la réception par Philips d'un bulletin d'inscription dûment complété et signé ou d'une commande écrite signée comportant le nom du participant, le titre, la date et le prix du cours, le nom, l'adresse et le cachet de la société ou de l'organisme à facturer.
- 2.3 En signant le bulletin d'inscription ou la commande, le participant reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de formation et déclare y adhérer sans réserve.
- 2.4 L'inscription sera considérée comme définitive dès l'envoi d'une convocation par Philips au participant.
- 2.5 Les inscriptions sont acceptées dans la limite des places disponibles.

3- DÉROULEMENT DU STAGE

- 3.1 Les dates, les horaires et la durée de la formation sont communiqués dans les brochures d'information éditées par Philips. Philips se réserve la possibilité de reporter la date de la formation.
- 3.2 Les supports de cours remis par Philips sont compris dans les frais de participation.
- 3.3 Philips se réserve le droit de modifier ou d'adapter le programme des stages en fonction de l'évolution de la technologie.

4- PRIX DES STAGES

- 4.1 Les prix couvrent les frais d'animation et la fourniture des supports de cours, ainsi que les frais d'hébergement et de restauration pour les stages en option résidentielle.
- 4.2 Les prix figurant sur les brochures d'information ont un caractère indicatif et à ce titre sont susceptibles d'être réajustés unilatéralement par Philips.
- 4.3 Les prix communiqués trente (30) jours avant le déroulement du stage de formation sont fermes et non révisables et sont indiqués toutes taxes comprises.

5- CONDITIONS DE PAIEMENT

- 5.1 Le paiement s'effectue par virement à réception de facture, ou par mandat administratif pour les établissements publics.
- 5.2 Toute somme non payée à l'échéance conformément à l'article 5.1 sera majorée de pénalités de retard s'élevant à trois fois le taux d'intérêt légal (plus taxes) en vigueur à ladite date, sans préjudice de tous dommages et intérêts. S'ajoutera aux pénalités de retard l'indemnité globale et forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, hors champ de la TVA, telle que prévue par l'article D 441-5 du code de commerce.

6- ANNULATION

- 6.1 Philips se réserve la possibilité d'annuler un stage dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant ou pour toute autre raison, notamment d'ordre logistique, et s'engage à en informer les personnes inscrites avant la date prévue du stage.

- 6.2 Toute demande d'annulation par le participant doit être notifiée par écrit à Philips.
- 6.3 L'inscription annulée par le participant moins de 5 jours ouvrés avant le début du stage, quel qu'en soit le motif, donnera lieu à une facturation totale de la prestation annulée.
- 6.4 Toute annulation du participant intervenant entre 15 jours ouvrés et 5 jours ouvrés avant le début du stage donnera lieu à une facturation de 40% du prix de la prestation annulée.

7- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE-CONFIDENTIALITÉ

- 7.1 Le participant s'engage à respecter la confidentialité attachée aux informations internes à Philips quel qu'en soit le support.
- 7.2 Philips conserve l'intégralité des droits de propriété intellectuelle attachés aux informations communiquées à l'occasion des stages et aux supports de cours.
- 7.3 Toute captation, reproduction, modification ou divulgation à des tiers, pour quelque raison et sous quelque forme que ce soit, de tout ou partie des informations obtenues à l'occasion du stage, est interdite sans l'accord préalable exprès de Philips.

8- LIMITATION DE RESPONSABILITE

- 8.1 Le participant reconnaît que pour certains stages, un niveau de connaissances ou une expérience technique particulière peuvent conditionner l'assimilation satisfaisante de l'enseignement dispensé.
- 8.2 Le participant dégage Philips de toute responsabilité pour le cas où le stage de formation ne répondrait pas à ses attentes.
- 8.3 Philips se dégage de toute responsabilité concernant les coûts et dommages directs ou indirects consécutifs à l'annulation d'un stage ou à son report à une date ultérieure.

9- DIVERS

- 9.1 Force majeure : les obligations des parties sont suspendues en cas de force majeure. Sont notamment considérées comme cas de force majeure toutes les situations imprévisibles, irrésistibles et extérieures aux parties telles que définies par la jurisprudence française.
- 9.2 Renonciation : le fait pour Philips de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des présentes stipulations ne signifie pas que Philips y renonce définitivement.
- 9.3 Droit applicable - Attribution de juridiction : les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Les parties s'engagent, en cas de difficultés dans l'exécution du contrat et préalablement à toute procédure judiciaire, à rechercher un règlement amiable à leur différend. Pour tout litige susceptible de survenir en rapport avec les présentes conditions générales, attribution expresse de juridiction est faite aux Tribunaux de Nanterre, y compris en matière de référé et de pluralité de défendeurs.
- 9.4 Les informations des participants, telles que leurs noms et coordonnées, dont Philips est destinataire, font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des stages de l'IFM et sont conservées pendant une durée de 6 ans. Conformément à la législation en vigueur relative à la protection des données personnelles, et notamment au règlement européen 2016/679, les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement, ainsi qu'un droit d'effacement et d'opposition pour des motifs légitimes aux informations les concernant, qu'ils peuvent exercer en s'adressant à : privacy@philips.com.

BON DE COMMANDE DE FORMATION

Dès réception du bon de commande, une convention de formation vous sera envoyée.
Seul le retour de celle-ci constitue une inscription définitive.

VOTRE ÉTABLISSEMENT

Établissement :
Adresse :
Code postal : Ville :
Adresse de facturation si différente :
Numéro de siret : Code UF/Service :
Code postal : Ville :

Adhérent ANFH : oui non
Responsable Formation :
Nom : Prénom :
Téléphone : Email :

PARTICIPANT À LA FORMATION

Nom : Prénom :
Téléphone : Email :
Fonction :

Nom : Prénom :
Téléphone : Email :
Fonction :

Intitulé de la formation :
Référence :
Dates :
Résidentiel : oui non
Nombre de participants :

Montant TTC : Montant total TTC :

Toute commande de formation passée auprès de Philips France Commercial est soumise aux conditions générales figurant au verso.

CACHET

DATE

SIGNATURE

Un bon de commande par stage

Nom et qualité du signataire :

BON DE COMMANDE À RETOURNER À :

**Philips France Commercial
Institut de Formation Médicale**

Isabelle DEBRET
33 rue de Verdun - CS60055
92156 SURESNES CEDEX

Tél. : 01 47 28 11 35
Email : isabelle.debret@philips.com

Quelques questions à propos de nos formations ?

Vous trouverez ci-après quelques réponses aux questions qui nous sont posées le plus fréquemment. Cependant, n'hésitez pas à nous appeler au **01 47 28 11 35**.

QUE COMPREND L'OPTION RÉSIDENTIELLE ?

Plus particulièrement destinée à nos clients de Province, elle leur offre une prestation complète :

- Frais pédagogiques,
- Repas,
- Pauses.
- Chambre et petit déjeuner :
 - Si la formation débute le matin, la nuit précédente et le dîner à l'hôtel sont inclus,
 - Si la formation débute à 14 heures elle ne l'est pas, de même que le repas précédent la première demi-journée du cours. Si la formation se termine à 14 heures, le dernier déjeuner est compris,
 - Les chambres doivent être libérées le matin du dernier jour,
 - Les dépenses personnelles (téléphone, bar, etc.....) sont à régler directement par les participants à l'hôtel avant leur départ.

QUE COMPREND L'OPTION NON RÉSIDENTIELLE ?

- Cette formule, plus adaptée à nos clients de la Région Parisienne, comprend :
- Les frais pédagogiques,
- Les repas de midi, sauf le premier repas si le cours débute à 14 heures,
- Si le cours se termine à 14 heures, le dernier déjeuner est inclus,
- Pauses.

LE COÛT DE CES FORMATIONS PEUT-IL ÊTRE IMPUTÉ SUR LE BUDGET FORMATION DE MON ÉTABLISSEMENT ?

- Bien entendu puisque Philips France Commercial est déclaré organisme de formation sous numéro 11.92.13565.92. Nous vous ferons parvenir une convention de formation.

PLUSIEURS FORMATIONS BIOMÉDICALES PRÉPARENT LES PARTICIPANTS À LA « MAINTENANCE DE DEUXIÈME NIVEAU » QUE RECOUVRE CE TERME ?

- Sa définition se réfère à la norme française FDX60-010. Elle désigne les opérations de maintenance pouvant être réalisées par un personnel formé utilisant les procédures contenues dans les manuels techniques pour les vérifications, réglages et réparations par échange standard de sous-ensemble. Le troisième et le quatrième niveau peuvent être couverts par certains stages.

VOS PROGRAMMES SONT-ILS DÉFINITIFS ?

- Nos programmes sont établis à l'avance ; de ce fait Philips se réserve le droit de les modifier afin de tenir compte des évolutions technologiques et des nouveaux textes réglementaires.

COMBIEN DE STAGIAIRES ACCÉPTEZ-VOUS PAR STAGE ?

- Les cours REP et BIO accueillent entre 5 à 12 stagiaires,
- Les cours SCAN accueillent entre 8 et 10 stagiaires,
- Les cours ECHO accueillent entre 5 à 10 stagiaires

Toutefois, Philips se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre de participants est insuffisant.

OÙ LES COURS SE DÉROULENT-ILS ?

En règle générale, les cours se déroulent dans notre Centre de Formation à Suresnes.

POUVEZ-VOUS ORGANISER DES FORMATIONS SUR SITE DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT ?

- Plusieurs formes peuvent s'adapter au mieux à vos besoins :
- Cours extrait du catalogue, réalisé en vos locaux pour la totalité de votre équipe (en particulier les stages des séries « BIO » et « REP »),
 - Programme spécifique élaboré sur mesure avec vous et organisé en vos locaux ou à l'extérieur

Nous réaliserons une étude à la suite de votre demande.

DU MATÉRIEL ET DES BROCHURES TECHNIQUES SONT-ILS MIS À DISPOSITION DES PARTICIPANTS ?

Oui, notamment pour tous les cours REP et SCAN. En ce qui concerne la maintenance et le dépannage, le manuel technique (en anglais) qui peut être fourni optionnellement dès la livraison du matériel (sous format papier ou électronique) sert de référence ; ces documents ne font donc pas partie de la prestation de formation mais sont mis à disposition pendant la durée du stage

FOURNISSEZ-VOUS UN SUPPORT DE COURS ?

Pour toutes les formations, un support de cours est remis aux participants par l'animateur.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES SI J'ANNULE MA PARTICIPATION À UNE FORMATION ?

- Toute annulation du participant intervenant entre 15 jours ouvrés et 5 jours ouvrés avant le début du stage donnera lieu à une facturation de 40% du prix de la prestation annulée.
- Pour être valable toute annulation doit être notifiée par écrit (courrier simple ou email).

LES PARTICIPANTS REÇOIVENT-ILS UNE HABILITATION ?

Philips délivre une attestation de présence personnalisée à l'issue de chaque stage. L'habilitation relève de l'établissement qui emploie le participant.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE FORMATION

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de formation Philips au verso du bon de commande joint et au présent catalogue et déclare y adhérer sans réserve.



©2019 Philips, tous droits réservés.

Philips se réserve le droit d'apporter des modifications aux caractéristiques et/ou d'interrompre la production de tout produit, à tout moment, sans obligation de préavis et ne pourra être tenue pour responsable de toute conséquence résultant de l'utilisation de cette publication.

Imprimé en France - Catalogue IFM - Juin 2019

Philips France Commercial
Activité Health Systems

811 847 243 RCS Nanterre

S.A.S.U. au capital de 3 100 000€

Siège Social : 33 rue de Verdun - CS60055

92156 - Suresnes

www.philips.fr